

VILLE D'EYBENS PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FEVRIER 2023

Le 2 février 2023 à 18h30, le Conseil municipal de la commune d'Eybens dûment convoqué s'est réuni en salle du Conseil sous la présidence de Nicolas Richard, Maire.

Date de la convocation : vendredi 27 janvier 2023

Présents : Nicolas Richard - Elodie Taverne - Henry Reverdy - Julie Montagnier - Jean-Jacques Pierre - Christelle Chavand - Xavier Osmond - Jean-François Michon - Béatrice Garnier - Dominique Scheiblin - Denis Grosjean - Pierre Bejjaji - Marie-Chantal Kouassi - Gilles Bugli - Mehdi Debza-Kioulou - Jean-Claude Fernandez - Malika Merabet - Jean-Marc Assorin - Pierre-Georges Crozet - Hélène Besson Verdonck - Zuina Sahiri - Isabelle Pascal - Régine Bonny - Armand Lévy

Excusés ont donné pouvoir :

Béatrice Bouchot à Jean-François Michon
Catherine Noérie à Julie Montagnier
Pascal Boudier à Henry Reverdy
Anne-Catherine Jothy à Elodie Taverne
Damien Conticchio à Malika Merabet
Suzanne Faustino à Jean-Jacques Pierre
Clotilde Hogrel à Xavier Osmond
Philippe Paliard à Hélène Besson Verdonck

Absents : Pascale Versaut

Secrétaire de séance : Mehdi Debza-Kioulou

Elus en exercice : 33
Elus présents : 24
Ont donné pouvoir : 8
Absents : 1

- **Information du Maire** : Monsieur le Maire rappelle que l'ensemble de la séance est enregistré en audio, en vue d'une retranscription écrite qui sera mise en ligne sur le site de la ville.
- **Appel des élus**
- **Désignation du secrétaire de séance**
- **Approbation du PV** du Conseil municipal du 15 décembre 2022 à l'unanimité
Avec une remarque d'Armand Lévy sur les décisions du Maire, concernant les tarifs du cimetière. Suite à son questionnement lors du dernier Conseil municipal, la grille tarifaire lui a été transmise. Il relève toutefois des incohérences qu'il n'arrive pas à comprendre et prendra le temps d'étudier.
- **Questions diverses** : posées en fin de Conseil, voir ci-dessous
- **Information sur les décisions du Maire** :

DEC20220831_1 Conclusion d'un prêt à usage (commodat) avec Champiloup pour les caves de la frise

DEC20220831_2 Signature d'un avenant n°6 à la convention de mise à disposition des caves de la frise à l'association GERM

DEC20220927_2, DEC20221121_4, DEC20221125_1, DEC20221125_3, DEC20221130_1,
DEC20221201_2, DEC20221205_2, DEC20221206_1, DEC20221206_2, DEC20221208_2,
DEC20221220_1, DEC20230102_1 Concernent des concessions dans le cimetière communal d'Eybens

DEC20221010_1 Signature d'une convention d'occupation domaniale des équipements sportifs de la ville d'Eybens

DEC20221118_1, DEC20221118_2, DEC20221123_1, DEC20221125_2, DEC20221128_2,
DEC20221202_1, DEC20221208_1, DEC20221213_1, DEC20221216_1, DEC20221222_1 Concernent des mises à disposition de salles

DEC20221118_3	Contrat de cession des droits d'exploitation du spectacle « Les douze travelos d'Hercule »
DEC20221121_2	Prestation de services de la SARL VEDA SHERE pour l'intervention d'Eleonor GILBERT réalisatrice lors des projections scolaires de son film « Espace » dans le cadre du Mois du film documentaire
DEC20221121_5	Prestation de services de la compagnie El Ajouad pour des interventions au Lycée Marie Curie
DEC20221122_1	Contrat de prestation de services pour la présentation du film « A Mansourah, tu nous as séparés » par sa réalisatrice
DEC20221205_1	Contrat de cession des droits d'exploitation du spectacle « Awé ! »
DEC20221215_1	Signature d'une convention d'objectifs entre la ville d'Eybens et le sou des écoles
DEC20221219_1	Convention de mise à disposition précaire et révocable d'un logement communal situé 3 rue Montesquieu à Eybens
DEC20221221_1	Convention de mise à disposition à titre gracieux de cadres d'exposition au Centre Loisirs et Culture

- Examen des délibérations
- Elus : 32 élus votants, dont 8 représentés par un pouvoir, 1 absent

DEL20230202_1 FINANCES – RESSOURCES – Débat d'orientation budgétaire

Intervention d'Hélène Besson Verdonck qui expose un certain nombre d'observations, de questions et points de vue. Son groupe ne partage pas ce qui a été évoqué de façon générale. L'étude des documents est un exercice complexe et fastidieux, qui nécessite de se référer au rapport précédent. Elle relève un certain nombre d'écarts entre la présentation en commission et le dernier document transmis avec la convocation. Elle reconnaît l'exercice difficile et le travail réalisé pour les services et les élus. Elle souhaiterait pouvoir avoir la même présentation chaque année et questionne sur le local municipal et son coût prévisionnel.

Réponse de Jean-François Michon sur la présentation du ROB, qui a évolué suite notamment au changement de directeur financier.

Complément de réponse de M le Maire sur les chiffres concernant les locaux techniques, il explique le phasage.

Question d'Hélène Besson Verdonck sur le coût du projet d'aménagement Bel Air, réévalué par rapport au ROB 2022. Elle demande des explications sur les budgets et les recettes prévisionnelles, interroge sur les études réalisées et les travaux reportés.

Réponse de Jean-François Michon qui précise le changement de méthode pour ce ROB. Les travaux quant à eux devraient être réalisés cette année. Pour ce qui est de l'écart entre le document transmis en amont de la commission et celui de la convocation, il s'agit de corriger des anomalies pointées dans le premier document.

Question d'Hélène Besson Verdonck sur le montant de la dette et l'emprunt contracté.

Réponse de Jean-François Michon sur l'analyse de la dette reprise chaque année dans le cadre du débat d'orientation budgétaire.

Demande d'explication d'Hélène Besson Verdonck sur la diminution du montant de la subvention estimée pour le projet du Bourg.



Réponse de Jean-François Michon sur ce projet, la prudence liée au contexte et à des incertitudes sur un certain nombre de dispositions, la récente mise en place d'un plafonnement de l'Etat sur des fonds qu'il devait engager.

Intervention d'Hélène Besson Verdonck sur le fond. Elle revient sur les deux derniers débats d'orientation budgétaire, où son groupe évoquait déjà une situation générale qui faisait craindre des difficultés sous-jacentes plus ou moins annoncées. Elle évoque l'inflation, les prix de l'énergie, les taux d'intérêt, la pandémie, les salaires qui eux n'évoluent pas. Elle reprend des éléments des précédents ROB, questionne sur des emprunts nouveaux et ce qu'ils représentent.

Réponse de M le Maire sur le volume que cela représente.

Jean-François Michon propose de revoir cela plus en détail en commission.

Hélène Besson Verdonck fait part de son inquiétude sur la diminution des dépenses d'investissement structurel. Elle demande à titre d'exemple, les opérations qui ont pu être imputées ces deux dernières années. Elle revient sur l'aménagement du stade Charles Piot, la maison de santé, l'ex-maison des associations.

Réponse de M le Maire sur ces projets, qui n'ont jamais été mis en chiffrage car ils dépendent de l'avancée des travaux du Bourg.

Intervention d'Hélène Besson Verdonck sur la résidence autonomie qui est pour l'heure abandonnée, un des projets phare du ROB précédent. Elle comprend les contraintes mais estime opportun et nécessaire de poursuivre et de mener à bien la réflexion sur les besoins en termes d'accompagnement des personnes âgées.

Réponse de M le Maire sur le projet de résidence autonomie et les raisons de le différer, notamment le nombre de places vides dans les structures existantes sur la Métropole, en aucun cas pour des questions budgétaires.

Intervention d'Hélène Besson Verdonck qui revient sur les politiques publiques et leurs priorités en la matière, elle n'a pas pointé directement la Ville d'Eybens, elle encourage à poursuivre la réflexion.

Complément de réponse de Julie Montagnier sur la poursuite des réflexions sur ce projet et sur les modes d'accompagnement des personnes âgées.

Intervention d'Hélène Besson Verdonck sur des inquiétudes par rapport à l'avenir de la piscine, au vu du montant prévisionnel inscrit dans le ROB, lié seulement à la maintenance de l'équipement. La Métropole devrait s'engager sur des aides aux piscines communales qui ont une connotation intercommunale. Elle évoque par ailleurs la nécessité de porter ces questions à la Métropole et demande aux conseillers métropolitains leur position sur le sujet. Elle revient sur les éléments budgétaires et compare les sommes inscrites pour la piscine et la chrono vélo Jaurès. Elle estime ces dernières (projet chrono vélo) phénoménales et interroge sur les priorités, rappelant l'importance du savoir nager.

Réponse de Xavier Osmond sur la piscine, l'importance de cet équipement pour la Ville, le travail engagé au niveau métropolitain. Des études ont par ailleurs été menées, elles seront présentées aux élus lors d'une commission spécifique. Un des objectifs : donner une deuxième vie à cette piscine en termes de qualité de fonctionnement. Des investissements sont nécessaires. Xavier Osmond souligne l'importance d'une solidarité métropolitaine et le soutien de l'Etat ; le choix de maintenir l'équipement ouvert en pleine activité ; le savoir nager facilité par les temps d'ouverture. Il rappelle la vocation de cet équipement à destination de loisirs et la capacité de le maintenir en état de fonctionnement avec les montants prévus dans le ROB.

Hélène Besson Verdonck reconnaît des objectifs communs sur cet équipement. Elle revient sur les dépenses de fonctionnement, où une gestion rigoureuse des dépenses de personnel est annoncée, alors qu'une création de poste est envisagée plus loin dans l'ordre du jour des délibérations. Son groupe ne partage pas les mêmes objectifs ni ce choix politique. Elle questionne sur les recettes dues à l'augmentation des produits de la tarification et demande plus de détails.

Réponse de Jean-François Michon sur la création de poste proposée, l'organisation de la collectivité de façon plus générale ; le travail engagé sur la tarification.

Question technique d'Hélène Besson Verdonck sur la taxe foncière et une possible dotation de l'Etat pour les logements sociaux.

Réponse de Dominique Scheiblin sur l'impact pour les bailleurs sociaux de l'augmentation de la taxe foncière.



Réponse de M le Maire sur la chrono vélo, son chiffrage, le but de la délibération, l'engagement d'études à venir. Il revient sur l'enveloppe pour aléas, détaille son contenu, précise la création de poste évoquée. Concernant la piscine, il reconnaît son aspect social.

Intervention de Régine Bonny qui formule des observations, certaines rejoignant celles d'Hélène Besson Verdonck, comme le contexte économique de ce budget, des projets revus à la hausse, ou encore la subvention pour la piscine. Elle constate des projets figurant dans le ROB 2022 modifiés et questionne sur la construction du bâtiment municipal budgétée à ce moment-là, l'exploitation de la parcelle achetée pour cela en 2021.

Réponse de M le Maire sur le rachat de cette parcelle, le projet du parc à matériaux et la reconstruction d'un bâtiment technique.

Question de Régine Bonny sur la participation citoyenne et le développement des temps participatifs. Elle fait part d'inquiétudes concernant la création de la maison de santé pluridisciplinaire présentée en commission en 2022 et qui n'apparaît plus dans le ROB. D'autres points sont abordés comme le réaménagement de la maison des associations, l'aménagement du stade Charles Piot et la mise en suspens de la résidence autonomie, pour laquelle M le Maire a déjà apporté des éléments de réponse. Régine Bonny exprime sa surprise sur ce budget et plus particulièrement sur la somme importante attribuée pour la chrono vélo, au vu du contexte économique où il faut faire des choix. Pour elle, ce n'est pas une urgence pour la Commune.

Intervention d'Armand Lévy sur la place des élus de l'opposition, qui se sentent exclus de ces discussions et de l'élaboration de ce type de document. Il pense que plusieurs séances de travail en commission seraient nécessaires pour permettre l'échange. Il revient sur l'organigramme du personnel qu'il a demandé car c'est le poste le plus important du budget.

Réponse de M le Maire sur l'organigramme 2022 qui a été remis en commission ; l'actuel étant en cours de mise à jour.

Réponse de Pierre Bejjaji sur les aménagements Jean Jaurès, la délibération spécifique présentée un peu plus loin. Il apporte quelques précisions terminologiques sur les pistes cyclables bidirectionnelles sécurisées, appelées chrono vélo ; et la compétence métropolitaine en la matière. Il précise également l'enquête Internet et le baromètre publié sur les attentes des ménages, la volonté d'une piste cyclable sécurisée pour relier la Métropole, le nombre croissant de cyclistes empruntant cet axe.

Réponse de Dominique Scheiblin qui revient sur les termes « orientation » et « budgétaire » de ce débat, après l'expression des deux groupes. Elle rappelle les choix politiques faits par la majorité, en particulier sur la résidence autonomie, le recrutement du médiateur transition écologique, ou encore la chrono vélo, pour qu'il n'y ait pas de confusion portée auprès des Eybinois. Elle rappelle enfin qu'ils ont été élus sur un programme.

Intervention de M le Maire sur la chrono vélo et les futures études qui seront menées. Pour répondre aux nombreuses interrogations soulevées, il détaille le projet de maison de santé, son avancée, sa présentation en commission générale, sa labellisation par l'ARS, la préférence des professionnels de santé sur le lieu, le devenir de la maison des associations, le type de montage à déterminer pour le rendre possible. Le projet reste d'actualité mais devrait s'étaler dans le temps. M le Maire rappelle ce qui a été présenté lors des vœux sur le devenir du stade Charles Piot et confirme que rien ne sera construit dessus, il restera ce qu'on appelle « une grande prairie urbaine et festive ». Cet espace central sera par ailleurs à travailler avec les Eybinois.

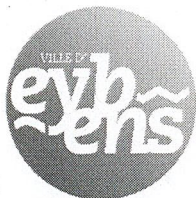
Intervention de Régine Bonny en réponse à Pierre Bejjaji et Dominique Scheiblin, sur la chrono vélo, le poste évoqué et la maison de santé. Elle rappelle ses propos et souhaite qu'ils ne soient pas interprétés.

Intervention d'Armand Lévy qui revient sur la chrono vélo, son périmètre et le problème de circulation connu depuis des années au niveau de Jean Jaurès.

Réponse de M le Maire sur ce qui est prévu au PDU (voté en 2017), il rappelle la totalité de l'axe concerné.

Intervention de Dominique Scheiblin qui clarifie ses derniers propos, elle a peut-être été un peu vive, et s'en excuse. Elle rappelle les convictions portées, le temps passé, l'énergie dépensée et ce par tous les élus pour défendre leur engagement.

Pour conclure ce débat, très orienté sur les différents projets d'investissement du PPI, M le Maire rappelle la nécessité de trouver des pistes d'économie, pour ne pas augmenter le taux des taxes foncières, qui est un engagement fort pris par la majorité.



Le Conseil municipal prend acte de l'existence du rapport d'orientation budgétaire distribué pour l'année 2023 et de la tenue en séance publique du débat d'orientation budgétaire.

**M le Maire procède à une suspension de séance de 35 minutes de 20h35 à 21h10
Il donne la parole aux personnes du public présentes pour le temps d'expression citoyenne.**

DEL20230202_2 FINANCES – RESSOURCES – Délibération portant adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion de l'Isère

Pas d'observations

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20230202_3 FINANCES – RESSOURCES – Délibération portant création d'un emploi non permanent dans le cadre d'un contrat de projet

Question de Régine Bonny sur les ressources disponibles en interne pour répondre à poste.

Réponse de Jean-François Michon qui précise que la Ville n'a pas les ressources en interne.

Délibération adoptée par 26 oui, 6 non (Hélène Besson Verdonck, Jean-Marc Assorin, Pierre Georges Crozet, Zuina Sahiri, Isabelle Pascal, Philippe Paliard)

DEL20230202_4 CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – Convention constitutive de groupement de commande entre Grenoble-Alpes Métropole et les communes de Grenoble, de Saint-Egrève et d'Eybens visant la passation d'une consultation de médiation sociale sur des équipements sportifs et des espaces publics urbains, naturels parcs et jardins

Intervention d'Hélène Besson Verdonck qui explique l'abstention de son groupe pour cette délibération. Ils reverront peut-être leur position lorsque le prestataire sera choisi. Elle pose la question du positionnement des communes alentour, pourquoi seulement trois communes se sont positionnées sur ce groupement de commande ?

Réponse de Xavier Osmond sur le choix du prestataire, il explique le marché, évoque les acteurs possibles, les démarches différentes menées par les autres collectivités

Complément de réponse de M le Maire sur le périmètre d'activité, il revient sur les difficultés de l'année dernière et présente les subventions possibles par ce groupement.

Question de Régine Bonny sur l'absence de médiation proposée l'année dernière. Elle demande à avoir l'avancée du projet en commission et confirmation de la mise en place de cette médiation.

Délibération adoptée par 26 oui, 6 abstentions (Hélène Besson Verdonck, Jean-Marc Assorin, Pierre Georges Crozet, Zuina Sahiri, Isabelle Pascal, Philippe Paliard)

DEL20230202_5 CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – Convention quadriennale de partenariat entre la CLCV 38 et la Commune d'Eybens - 2023 à 2026 et subvention allouée pour l'année 2023

Pas d'observations

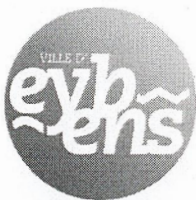
Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20230202_6 CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – Subvention en nature pour la plantation d'arbres

Question d'Hélène Besson Verdonck sur les copropriétés concernées et l'utilisation de cette possibilité pour la plantation d'arbres, le nombre de végétaux correspondant au budget de 5000 euros.

Réponse d'Henry Reverdy sur le nombre d'arbres et d'essences concernées, les copropriétés touchées.

Délibération adoptée à l'unanimité



DEL20230202_7 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Accueil périscolaire – Intervention de l'association HBC2E (Hand-Ball Club)

Pas d'observations

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20230202_8 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Convention de partenariat avec l'Institut Médico Educatif (IME la Clé de sol) dans les locaux de l'école du Val

Pas d'observations

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20230202_9 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Convention annuelle d'accueil d'une classe externalisée de l'Institut d'Education Motrice (APF France Handicap) dans les locaux de l'école élémentaire des Ruires à EYBENS

Remarque de Régine Bonny sur une erreur de date dans la convention. Réponse d'Elodie Taverne qui confirme la correction apportée.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20230202_10 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Convention de partenariat pour le dispositif Pass'Région

Question de Régine Bonny qui souhaiterait un bilan sur le Pass'Région et le dispositif Tattoo.

Réponse favorable de Béatrice Garnier, dès que les éléments seront connus.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20230202_11 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Intervention du Club ESAGAMI (Eybens Sport Adapté Grenoble Alpes Métropole Isère) en direction de la classe Ulis de l'école du Val

Pas d'observations

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20230202_12 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Intervention du club A La Découverte du Cirque (ADC) pour Sport Passion durant le stage du 19 au 23/12/22

Pas d'observations

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20230202_13 AMENAGEMENT URBAIN ET INTERCOMMUNALITE – Convention de rétrocession des espaces communs / espaces verts par la SSCV Garden Park après achèvement des travaux dans le cadre des constructions et des aménagements, au bénéfice de la Commune d'Eybens - Autorisation au Maire de signer la convention

Pas d'observations

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20230202_14 AMENAGEMENT URBAIN ET INTERCOMMUNALITE – Bilan des acquisitions et cessions pour l'année 2022

Pas d'observations

Délibération adoptée à l'unanimité



DEL20230202_15 AMENAGEMENT URBAIN ET INTERCOMMUNALITE – Transfert de la collectivité garante (Commune d'Eybens) vers Grenoble Alpes Métropole du bien cadastré AA145, 31 rue de Cure Bourse

Intervention d'Hélène Besson Verdonck qui explique l'abstention de son groupe en raison du périmètre de Grandalpe. Elle demande ce qui est prévu sur la parcelle en question à court terme.

Réponse de Pierre Bejjaji sur le travail en cours avec la Métropole. Il évoque les intentions programmatiques et le projet, fortement lié au devenir de l'autopont.

Intervention d'Armand Lévy qui explique l'abstention de son groupe sur cette délibération, en raison de leur vote similaire sur le projet Grandalpe et des incertitudes sur cet ensemble.

Délibération adoptée par 24 oui, 8 abstentions (Hélène Besson Verdonck, Jean-Marc Assorin, Pierre Georges Crozet, Zuina Sahiri, Isabelle Pascal, Philippe Paliard, Régine Bonny, Armand Lévy)

DEL20230202_16 AMENAGEMENT URBAIN ET INTERCOMMUNALITE – Signature de la convention d'un fonds de concours métropolitain dédié à la réduction et à l'optimisation de la gestion des déchets des services communaux entre les communes de la Métropole et Grenoble Alpes Métropole

*Question de Régine Bonny qui demande confirmation sur le budget du fonds de concours, intégré à la réalisation du parc à matériaux évoqué dans le ROB. **M le Maire confirme.***

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20230202_17 AMENAGEMENT URBAIN ET INTERCOMMUNALITE – Approbation du référentiel qualité logements de la Commune d'Eybens

Intervention de Régine Bonny qui explique le vote pour de son groupe, avec toutefois des réserves et questionnements. Ils estiment que ce référentiel arrive trop tardivement, il aurait pu éviter un certain nombre de dispositions regrettables comme des immeubles mal intégrés à l'environnement, la suppression d'arbres, etc... Elle revient sur la rubrique relative à la qualité des façades ou encore la phase gouvernance.

Intervention d'Hélène Besson Verdonck qui explique l'abstention de son groupe en raison de programmes qui questionnent, de réalisations qui auraient pu être faites différemment, de projets qu'ils ne partagent pas. Sur le contenu, ils reconnaissent l'intérêt de l'outil proposé.

Réponse de Pierre Bejjaji sur les avantages d'une charte ou d'un référentiel pour les professionnels, la temporalité et l'émergence très récente de ces besoins, l'importance de mieux encadrer les documents réglementaires pour des communes périurbaines soumises à une forte pression immobilière, le mode de fonctionnement des promoteurs.

Complément de réponse de M le Maire sur les projets cités sur l'avenue Jean Jaurès, les marges de manœuvre très limitées avec les promoteurs, les règles imposées par le PLUi, l'intérêt de la charte.

Délibération adoptée par 26 oui, 6 abstentions (Hélène Besson Verdonck, Jean-Marc Assorin, Pierre Georges Crozet, Zuina Sahiri, Isabelle Pascal, Philippe Paliard)

DEL20230202_18 AMENAGEMENT URBAIN ET INTERCOMMUNALITE – Convention cadre de co-maitrise d'ouvrage entre Grenoble-Alpes Métropole, les communes de Grenoble et d'Eybens et le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise et de fond de concours entre Grenoble-Alpes Métropole et les communes de Grenoble et d'Eybens pour le projet de réaménagement de l'axe Perrot Jaurès

Intervention de Mehdi Debza Kioulou sur le réaménagement de l'avenue Jean Jaurès, il préfère ce terme à celui de « chrono vélo » qui peut être clivant. Partant du constat que cet axe majeur de la vie des Eybinois est un endroit pollué, bruyant, dangereux, un véritable îlot de chaleur, il pense que son évolution serait de l'intérêt de tous. Il faut voir son réaménagement comme une opportunité, s'appuyer sur une vision partagée, mettre en avant ce qui peut être fait.



Intervention d'Hélène Besson Verdonck qui explique le vote contre de son groupe. A cela, plusieurs raisons, des interrogations sur ce projet, les budgets consacrés, des choix financiers et priorités différentes, une crainte sur la mise en place de la chrono vélo dont le but est de se déplacer plus rapidement, la dangerosité liée à la vitesse... l'entretien des pistes cyclables sur certains axes. Enfin un manque de visibilité. Tout cela déjà exprimé dans le cadre du débat d'orientation budgétaire.

Intervention de Régine Bonny qui explique le vote contre de son groupe en raison d'un manque de visibilité sur le projet, pour un budget conséquent. Elle présente un certain nombre d'interrogations comme l'absence du mot « voiture » dans l'ensemble des documents présentés, ou encore de schéma de présentation. Elle revient sur la place des voitures, qui ne vont pas disparaître du jour au lendemain ne serait-ce pour des questions liées à des problèmes de santé ou encore de mobilité professionnelle. Elle reconnaît, comme Mehdi Debza Kioulou l'a présenté, la nécessité d'aménagements, mais pas un changement total, pas au détriment des voies annexes de circulation, ni des Eybinois.

Intervention de Dominique Scheiblin qui revient sur les propos de Mehdi Debza Kioulou ou encore Hélène Besson Verdonck et relève l'emploi du terme « avenue » Jean Jaurès et non plus « axe ». Elle partage l'avis et la nécessité d'avoir un espace agréable à vivre pour les Eybinois, une qualité d'espace à redonner, à retrouver, moins pollué, moins bruyant, où il est possible de se déplacer à la fois à pied, en vélo, en bus mais aussi en voiture.

Réponse d'Henry Reverdy sur le quartier du Muret évoqué par Régine Bonny, les propositions qui devraient bientôt être présentées aux habitants pour réduire la circulation dans ce secteur. Il évoque également le travail avec la Métropole sur la chrono vélo (que ce soit Mendès France ou Jean Jaurès), de façon plus générale les demandes d'habitants sur l'aménagement des voies piétonnes et vélo, pour leur sécurisation, la plantation d'arbres... Il rappelle tous les aménagements inclus dans une chrono vélo. Il n'est pas question de supprimer les voies de circulation de voitures, en revanche chaque fois que ce sera possible, une voie sera réservée aux bus.

Réponse de M le Maire qui resitue l'objet de la délibération, il s'agit d'autoriser la signature d'une convention qui permettra ensuite d'engager une étude. A ce stade, il n'y a pas encore de schéma à proposer puisqu'il n'y a pas eu d'étude réalisée. Quant aux budgets, ils restent prévisionnels. Il revient sur la question des priorités, la nécessité de préparer la Ville par rapport au futur, de prendre conscience du réchauffement climatique, des changements à venir en termes de mobilité, de rééquilibrer les modes de déplacement, pour que tout le monde puisse vivre plus sereinement. Il évoque la bascule de la mobilité, où énormément de choses restent faisables dans une ville plate comme Grenoble.

Intervention de Pierre Bejjaji sur ce débat intéressant et éminemment politique. Il illustre les propos de M le Maire, par les budgets métropolitains et la PPI 2021/2030 au titre de la voirie et des espaces publics, le rééquilibrage, l'investissement sur les autres modes de déplacement, telles les mobilités douces.

Question de Zuina Sahiri sur les bus, leur passage sur l'axe Jean Jaurès au vu du projet chrono vélo

Réponse de M le Maire sur la voie bi-directionnelle voiture qui permettra également aux bus de circuler.

Intervention d'Hélène Besson Verdonck sur les constructions de logements nouveaux dans certains quartiers. Elle demande une certaine vigilance afin de bien prendre en compte la totalité de ce qui va être livré, dans les études à venir.

Délibération adoptée par 24 oui, 8 non (Hélène Besson Verdonck, Jean-Marc Assorin, Pierre Georges Crozet, Zuina Sahiri, Isabelle Pascal, Philippe Paliard, Régine Bonny, Armand Lévy)

Questions diverses :

Intervention de Régine Bonny sur la notion de Conseil municipal. Elle revient sur la cérémonie des vœux où les élus de l'opposition n'ont pas été conviés à monter sur scène. Elle rappelle le travail et le temps consacré par les élus de l'opposition, le manque de considération ressenti et l'incompréhension pour certains.

Intervention d'Hélène Besson Verdonck qui rejoint Madame Bonny sur la place des élus de l'opposition tout particulièrement lors de la cérémonie des vœux.



M le Maire explique pourquoi il n'a pas été proposé cette année aux élus de l'opposition de monter sur scène au côté des élus de la majorité. En effet, les années précédentes, lors du dernier mandat, les élus de l'opposition refusaient, peut être en raison des projets présentés. Il prend note pour l'année prochaine.

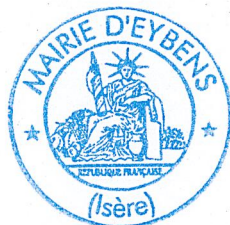
Intervention de Julie Montagnier sur un point qui lui tient à cœur de manière personnelle, le harcèlement scolaire. Même si la Commune d'Eybens est consciente de cette difficulté il est important d'être présent pour tous les jeunes qui souhaitent en parler.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h50.

Les débats sont retranscrits dans leur intégralité et mis en ligne sur le site internet de la Ville, puis conservés au sein des archives municipales.

Le Secrétaire de séance

Mehdi Debza Kioulou



Le Maire

Nicolas Richard